

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE :

Par Charlotte Renouprez

UNE BELLE IDÉE BIEN DÉVOYÉE



Puisque les déchets sont un immense problème, une solution rationnelle semble s'imposer : créer et promouvoir une économie (presque) sans déchets, qu'on appelle l'économie circulaire. Dans la pratique, les choses sont-elles aussi simples ? Non, car le rouleau compresseur de la marchandisation emporte tout sur son passage, même les belles idées.

De quoi parlons-nous ? Il est important de préciser que l'économie circulaire n'est pas synonyme de **recyclage**. C'est bien plus large que cela. Le recyclage est une pratique qui remonte au développement de l'artisanat. Le principe de base est la réutilisation systématique des matériaux en les transformant en de nouvelles pièces. C'est un procédé qui nécessite donc de l'énergie et qui ne convient pas à tous les matériaux. Pour le dire autrement, tout n'est pas recyclable. **L'économie circulaire**, quant à elle, est un concept plus général, une vision systémique de l'économie dans laquelle la notion de déchet est censée diminuer drastiquement, voire disparaître. Elle inclut le recyclage mais, plus largement, le fait de réemployer tout ou partie d'un objet, d'un matériau, d'une ressource, le plus efficacement possible afin de prolonger sa durée de vie. Cette réutilisation peut se faire de manière marchande (magasins, plateformes de seconde main, revente de déchets agricoles...) ou pas (donneries, repair café...). Ici non plus, tout n'est pas réemployable tel quel. Prenons l'exemple d'un livre. Il peut être recyclé pour devenir autre chose (en le jetant dans une poubelle à papier et en le transformant en du papier recyclé), ou être réemployé tel quel via une application de revente (sphère marchande), un magasin Oxfam Books ou une boîte à livres (sphère non marchande). Les deux démarches sont donc différentes et parfois complémentaires. Dans la suite de cet article, nous nous intéresserons plus particulièrement au second procédé, à ses avantages mais aussi à ses écueils.

De façon spontanée, il est logique de penser que l'économie circulaire a des impacts positifs indéniables d'un point de vue environnemental et social. Nous habitons une planète finie, dont de nombreuses ressources sont elles-mêmes en voie d'épuisement, il m'apparaît donc logique et évident qu'il est préférable de réemployer, réutiliser, valoriser ce qui a nécessité des matières premières, du travail, du temps, de l'énergie pour être produit. En réemployant, nous réduisons la quantité de déchets sur terre, notre empreinte carbone et les besoins en matières premières. Mais à côté de cette logique rationnelle imparable, n'y a-t-il pas une autre logique, économique cette fois, qui pourrait dévoyer le raisonnement ? Je vous propose d'explorer trois « risques » de la marchandisation de l'économie circulaire.

UNE AUGMENTATION QUI NE DIMINUE PAS

En Belgique, nous produisons environ 500 kilos de déchets par personne et par an, une quantité qui ne diminue pas malgré l'augmentation du recyclage et du réemploi : en Europe la production d'ordures ménagères a même doublé ces quarante dernières années¹, c'est dire ! Pour François Jarrige et Thomas Le Roux, spécialistes de l'histoire environnementale et sociale de l'industrialisation, la mise en avant de ces pratiques permet surtout de s'inscrire dans la continuité de la dynamique consumériste et donc productrice de déchets : « *Avec l'accroissement exponentiel de la masse de déchets industriels, leur complexité croissante et un système de défaussement globalisé, nous restons bercés du mythe, aussi ancien que le capitalisme industriel, de l'économie circulaire résorbant et recyclant les déchets grâce à l'innovation lucrative, quand seule la réduction des consommations serait à même de changer durablement la donne* ». Une autre manière de parler de l'effet rebond théorisé par William Stanley Jevons. C'est à lui que l'on doit l'observation selon laquelle une utilisation plus efficace des ressources naturelles et de l'énergie ne conduit pas à une diminution de la consommation mais bien à son accroissement. Sans une prise de conscience de la nécessité de diminuer en amont la quantité de déchets produits, l'économie circulaire reste une goutte d'eau dans l'océan de plastique... voire une bonne excuse pour faire l'autruche ?

SPÉCULATION ET ACCAPAREMENT



Pour expliquer ce deuxième écueil, prenons l'exemple de la valorisation des résidus agricoles, dont le principe de base est assez simple. Il s'agit de transformer les résidus agricoles en énergie via la biométhanisation. L'avantage est double : on produit de l'énergie renouvelable locale et on diminue la quantité de déchets. L'idée semble donc plutôt positive d'un point de vue

social et environnemental. C'était sans compter sur les industriels qui ont vu là une opportunité économique, un nouveau marché, tout beau tout frais, qui n'attendait qu'eux. Et voilà qu'aujourd'hui les installations n'utilisent plus des résidus agricoles mais bien des ressources premières. Autrement dit, les biométhaniseurs sont tellement gourmands en énergie qu'ils n'ont plus assez avec les résidus agricoles. Des cultures spécifiquement dédiées à la biométhanisation ont fait leur apparition !

Pour produire du biogaz à l'échelle industrielle, les grandes installations ont des besoins importants en cultures – essentiellement du maïs – qui offrent le meilleur rendement de gaz. Il leur faut donc de grandes surfaces de terre²... Cela a des conséquences en cascade sur le monde de l'agriculture : hausse des prix du foncier, accaparement des terres par des industriels, passage de cultures vivrières à des monocultures... En Allemagne, où l'on a vu le nombre d'installations de méthaniseurs exploser entre 2000 et 2011, on tire la sonnette d'alarme. Plus proche de nous, l'usine L'Oréal à Libramont fait polémique. Elle est équipée de digesteurs qui produisent suffisamment d'énergie pour couvrir 100% de ses besoins en électricité et 80% de ses besoins en chauffage... Cela permet à l'entreprise d'estampiller son énergie « renouvelable », et ce faisant ouvre le droit à des subventions publiques, ce qui n'est pas au goût de tous. Yves Vandevorde, coordinateur politique de la Fugea et interviewé pour le magazine Médor regrette que « *L'Oréal utilise des terres en Ardenne, une région de bétail, de prairies permanentes, pour faire pousser du maïs. Il faut libérer de la terre pour l'alimentation, surtout que nous aurons besoin de davantage d'hectares pour assurer une production tout en réduisant l'utilisation des intrants chimiques*³ ».

C'est donc là qu'est l'os de la marchandisation de l'économie circulaire. Encastrée dans le marché capitaliste, elle ne représente finalement qu'une nouvelle part de marché, une opportunité de profit « vert » qui *in fine* dévoie le système. Alors certes, elle permet de participer au PIB qui serait selon certains un indicateur de « bonne santé » de l'économie du pays... Mais si cela se fait au détriment du social et de l'environnemental, n'est-ce pas un non-sens ?

QUAND LES FILIÈRES DU DON HÉRITENT DES REBUS

D'autant que les « déchets » captés par l'économie circulaire marchande ne peuvent plus l'être par le circuit du non-marchand, du don, de l'aide sociale. Les deux exemples les plus criants de cette problématique concernent les vêtements de seconde main et les invendus alimentaires.

La seconde main fait beaucoup parler de lui à l'heure où j'écris ces lignes. Avec l'avènement de ce marché grâce aux applications du type *Vinted* ou *Marketplace*, les filières dont le fonctionne-



ment repose entièrement sur les dons de particuliers sont en péril. Dans un récent article du journal *Le Soir*, elles alertent : « *Le déferlement de vêtements de mauvaise qualité dans les bulles fait vaciller le modèle économique des acteurs de l'économie sociale. Face à la saturation de leurs installations, ils demandent aux pouvoirs publics des espaces de stockage, des aides et de la régulation*⁴ ». Ce n'est donc pas qu'il y a moins de dons, mais plutôt moins de dons de bonne qualité. La faute à la fast-fashion et à la vente en ligne entre particuliers : les vêtements en meilleur état sont revendus via ces filières-là. Le reste ? À la bulle...

Par ailleurs, le seconde main pensé de cette manière pousse finalement à la surconsommation : une étude réalisée par *Vestiaire Collective* nous apprend qu'environ 30% des vendeurs se séparent de leurs vêtements avec l'unique intention de gagner de l'argent pour acheter du neuf... Le seconde main de particulier à particulier est aussi un puissant émetteur de gaz à effet de serre : 2,2 millions de biens s'échangent par seconde sur une des applications mentionnées ci-dessus... Tout ceci nécessite de l'emballage et du transport, générateur de carbone et autres joyusetés⁶. Pour la préoccupation écologique, on repassera.

Le problème est peu ou prou le même pour les invendus alimentaires. Avant, ils passaient directement dans le non-marchand et atterrissaient dans des banques alimentaires, restos du cœur et autres initiatives du genre. Et puis des petits malins y ont vu une opportunité financière... En l'absence de régulation, une application de revente en ligne des invendus des grandes surfaces est née, déséquilibrant l'ensemble de la chaîne de l'aide alimentaire.

UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE POPULAIRE ?

Mais alors : à la poubelle, l'économie circulaire ? Car si finalement elle ne permet ni de réduire la quantité de déchets, ni l'utilisation des ressources naturelles et d'énergie, si elle permet surtout de maintenir un système profondément injuste et prédateur pour la planète, à quoi bon ? Ce jugement est sans doute hâtif car on ne doute pas qu'il existe des tas d'initiatives qui sont, au minimum, un moindre mal par rapport aux acteurs classiques de l'économie capitaliste. Il y a aussi la dimension sociale d'une partie de l'économie circulaire, qui peut fournir davantage d'emplois de qualité. Mais peut-être une autre voie

est-elle à explorer, celle d'une économie circulaire « populaire » : une utilisation circulaire des biens et services qui soit hors économie de marché et donc non récupérable par celle-ci. Qui articule intérêts individuels et collectifs, permettant un meilleur équilibre entre les deux. Qui soit strictement régulée, empêchant une financiarisation des déchets⁷. Enfin, il est utile d'élargir la réflexion en se demandant ce que produit la marchandisation sur l'organisation de nos sociétés et nos relations sociales. Timothée Parrique, dans son excellent livre *Ralentir ou périr*, l'explique très simplement dans son chapitre « *[...] La prévalence de l'échange marchand comme mode d'allocation réduit la possibilité que se développent trois autres formes d'allocations : le don, la réciprocité, et la répartition* ». Dans un monde où les marchés sont omniprésents, des attitudes comme *l'hospitalité, l'aide généreuse et la charité deviennent des services qui nécessitent rémunération*⁸ ». □

1. François Jarrige et Thomas Le Roux : « Le rôle des déchets dans l'histoire », propos recueillis par Stéphane Le Lay dans *Mouvements* n°87, 2016.

2. Rachel Knaebel, « Spéculation et accaparement de terres : les dérives de la production du 'gaz vert' », *Basta !*, 26 février 2020, www.basta.media.

3. Cédric Vallet, « Biogaz, la poubelle verte », dans *Médor*, n°29, hiver 2022-2023, <https://medor.coop>.

4. Jean-François Munster, « Le secteur de la seconde main submergé par un « tsunami » de vêtements de mauvaise qualité », dans *Le Soir*, 24 octobre 2024, www.lesoir.be.

5. « Les dérives du marché de l'occasion », site internet de DreamAct : www.dreamact.eu.

6. *Idem*.

7. Les cours officiels des déchets n'existent pas mais, selon le journal *Médor*, « *les résidus de céréales qui se vendaient à 60 euros la tonne en début d'année [2022] s'échangent désormais à plus de 200 euros la tonne* ».

8. Timothée Parrique, *Ralentir ou périr, l'économie de la décroissance*, Seuil, 2022, p. 114.